



Municipalité de
**SAINT
FRANÇOIS
XAVIER
DE
BROMPTON**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON**

AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement modifiant le règlement portant sur les projets particuliers de construction, modification ou occupation d'un immeuble.

*Que lors de la séance tenue le 02 mars 2026, le conseil de la Municipalité a adopté, par résolution, le projet de « **règlement numéro 2026-336 visant à modifier le règlement portant sur les projets particuliers de construction, modification ou occupation d'un immeuble numéro 2010-122 de la municipalité (PPCMOI).***

*Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le **07 avril 2026 à 19h00, au centre communautaire France-Gagnon-Laprade** sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.*

Que le projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Que le projet de règlement vise à faire désormais référence au règlement sur les permis et certificats pour le paiement du tarif associé à une demande d'usage conditionnel.

Que le montant associé à une demande d'un projet particulier de construction, modification ou occupation d'un immeuble est fixé à 2000 \$.

Que le règlement s'applique sur tout le territoire de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Que le projet de règlement peut être consulté par tout intéressé aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 94, rue Principale à Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Que le projet de règlement peut être consulté à l'adresse suivante : <https://sfxb.qc.ca/>

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 18 mars 2026.


Jacynthe Bourget

Directrice générale greffière-trésorière

Communauté/Avis publics/Avis public règl 2026-336 Assemblée consultation